

COLOMBES & MURAILLE



BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE COLLOMBEY-MURAZ

JUIN
2014

www.collombey-muraz.ch

SOMMAIRE

1	ÉDITORIAL
2-4	AUTORITÉ Horaires d'ouverture des bureaux et numéros d'urgence Nouveau règlement structure Jeunesse Evolution du tracé AOMC
5-7	VIE LOCALE Sentier des blocs erratiques Développement du centre du village
8-10	ENVIRONNEMENT A la découverte de nos alpages La carafe d'eau communale
11-12	MANIFESTATION 2 ^e édition du Tour de Bellevue Les dates à retenir!
13	ÉCOLE Le bâtiment scolaire des Perraires fait peau neuve
14-15	SOCIÉTÉ LOCALE Repas communautaire Présentation du BBCCM
16	PERSONNEL COMMUNAL Léon Gavillet, 46 ans de service
18-19	BIBLIOTHÈQUE Les nouveautés
20	PLAN SCOLAIRE Années 2014-2015

ÉDITORIAL



par Sandra Cottet Parvex
Conseillère municipale

Développement durable, mais encore?

La question est posée: que se cache-t-il réellement sous la dénomination «Développement durable»? Selon la définition consacrée, il s'agit d'un développement répondant aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures. Plus simplement dit, il concerne la gestion rationnelle des ressources naturelles, économiques et humaines à long terme. Loin d'une vision idéologique, quelles sont les implications concrètes, à l'échelle de notre collectivité, de ce dicastère qui englobe les thèmes de l'énergie, l'environnement et la mobilité?

En reflet de la politique énergétique 2050, se pose la question de notre responsabilité individuelle et collective. Elle se traduit par des actions citoyennes responsables et, pour notre commune, par une planification énergétique territoriale. Un pas de plus a été franchi puisque le conseil municipal a entrepris les démarches pour l'obtention du label Cité de l'Énergie. Au delà de la distinction, il doit surtout concrétiser la mise en place de mesures relatives à l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables ainsi que l'élaboration d'une politique énergétique durable et responsable.

Thème environnemental indissociable de notre société industrialisée, la gestion publique des déchets constitue un défi de taille. Pour notre cité, il consiste à répondre aux exigences fédérales du principe du pollueur-payeur et de l'autofinancement de l'élimination des déchets. Avec comme finalité, une politique globale axée sur une gestion optimale et rationnelle des déchets sur le territoire communal et également au niveau régional.

La mobilité, thématique à la fois multiple et complexe, doit concilier un fort développement démographique et des besoins accrus en termes de mobilité urbaine, interurbaine et pendulaire. Faits réjouissants, la fréquentation du Bus urbain de Collombey-Muraz a connu une hausse de 30% en 2013 et la desserte du village d'Illarsaz a été améliorée. Divers dossiers en cours alimentent la réflexion pour un développement régional et concerté de la mobilité dans le Chablais.

Faisons en sorte que notre vision du Développement durable allie culture humaine riche de son héritage passé, gestion intergénérationnelle des ressources et responsabilité des actions présentes et de leurs impacts sur le développement futur.

Administration communale

N° de téléphone général

024 473 61 61

un répondeur annonce les numéros pour les différents services

Site internet: www.collombey-muraz.ch – e-mail: commune@collombey-muraz.ch

HORAIRES, à l'exception des rendez-vous

Office de la population - contrôle des habitants - bureau des étrangers – office du travail

lundi à mercredi	8h30-11h30	14h00-17h30
jeudi	8h30-11h30	fermé
vendredi	8h30-11h30	14h00-15h30
Veille de fête, fermeture 1h plus tôt		

Administration générale, agence AVS, contributions, services techniques:

lundi à jeudi	8h30-11h30	14h00-17h30
vendredi	8h30-11h30	14h00-15h30
Veille de fête, fermeture 1h plus tôt		

SERVICES PUBLICS ET CONCESSIONS

Eau potable (sauf les Neyres)	024 473 61 61
Electricité (sauf les Neyres)	0848 802 555

Eau potable et électricité – Les Neyres (Services Industriels de Monthey)	024 475 76 76
---	---------------

DIVERS

Commerces acceptant le chèque en faveur de la famille – Déchèterie communale (dépôt de matériaux) – autorités – etc.

Site Internet: www.collombey-muraz.ch

Site Internet des écoles: <http://ecoles.collombey-muraz.ch>

	Police municipale	024 475 75 75
	Service du feu	118
	Urgences – Ambulance	144
	Médecin de garde (Fr. 0.20/min + consultation téléphonique selon tarif TARMED)	0900 144 033
	Pharmacie de garde	0900 558 143
	Dentiste de garde	0900 558 143
	Hôpital du Chablais (Adulte)	024 473 17 31
	Hôpital du Chablais (Mère-enfant)	024 468 86 88
	Centre anti-poison, Zurich	145
	La main tendue	143
	Carte journalière CFF en vente à l'office de la population	024 473 61 61
	ORP Inscriptions pour l'emploi et le chômage	027 606 92 50

Nouveau règlement aux Structures Jeunesse

Installées depuis maintenant un peu plus de deux ans dans les magnifiques locaux des Plavaux, la crèche et l'Unité d'accueil pour écoliers poursuivent leurs mutations tant fonctionnelles qu'organisationnelles.

par **Cécile Bourban**

Cheffe de service des Structures Jeunesse

Pour rappel, la Crèche «Les Meniots» a la capacité d'accueillir 76 enfants au maximum du lundi au vendredi, de 06h45 à 18h45, à l'exception des six semaines de fermeture annuelle. Les places sont accordées en priorité aux enfants de la Commune dont les parents travaillent. Notre structure offre la possibilité de placer son enfant à temps partiel ou complet, au minimum une fois par semaine et si possible à jour fixe (exception faite pour les enfants dont les parents ont des horaires irréguliers). La crèche est labellisée Youp'la bouge, label favorisant le mouvement des enfants dans les crèches.

Les Structures Jeunesse de la Commune se composent également d'une Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE), appelée «Le Coup d pouce». Elle accueille 60 enfants de cinq à douze ans du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45 et le mercredi jusqu'à 8h30, ceci hors vacances scolaires. Ceux-ci sont domiciliés sur la Commune de Collombey-Muraz et accueillis en priorité lorsque leurs parents travaillent. Cette structure d'accueil offre ainsi la possibilité aux parents de travailler l'esprit serein quand ni le milieu familial ni l'entourage ne permet d'assurer cet encadrement. L'UAPE se donne pour mission d'assurer une présence auprès des enfants, de leur proposer un contexte favorable aux tâches scolaires et d'animer leurs moments de détente, dans la limite des places disponibles.

La crèche aussi bien que l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers ont vu l'augmentation importante du nombre d'enfants inscrits en 2013. De 282 enfants inscrits au mois d'août 2012, nous sommes passés à 310 enfants inscrits au même mois de l'année 2013, soit une augmentation de près de 10%. Ainsi la liste d'attente qui était quasiment inexistante en 2012 compte maintenant de nombreux enfants.

Parallèlement à cette croissance de la fréquentation, divers projets pédagogiques se sont développés, notamment:

1. L'interculturalité dont le but est d'ouvrir les enfants au monde, de leur faire découvrir les différences et les similitudes des uns et des autres et de leur apprendre à vivre ensemble et se respecter.

2. L'éducation à la santé, projet par lequel les enfants sont sensibilisés à l'importance d'une alimentation saine. Ils découvrent les groupes alimentaires, par le biais d'ateliers «cuisine» journalier et la récente création d'un jardin potager. Les enfants des structures jeunesse bénéficient de repas labellisés Fourchette verte.

3. Apprendre en mouvement dont le but est de faire bouger l'enfant, lui faire vivre des expériences avec son



propre potentiel moteur, de lui permettre de développer ses compétences sociales et cognitives en jouant.

4. Livres et contes, projet destiné à favoriser l'imaginaire de l'enfant, partir, découvrir et vivre des aventures avec des contes narrés par les éducatrices ; un projet qui permet également aux enfants de découvrir la bibliothèque communale et l'univers du livre.

Ces différents aspects, tels que le développement de la fréquentation et des projets pédagogiques, ne peuvent pas faire oublier la nécessité de moderniser également quelque peu le règlement et plus précisément le système de facturation.

En effet, comme de nombreuses autres structures de notre dimension et suite à l'acceptation du conseil général en sa séance du 24 mars dernier, la volonté est de passer à un nouveau système de facturation dès la rentrée d'août 2014, à savoir l'introduction du contrat de fréquentation.

Il s'agit d'une pension calculée sur la base des tarifs actuels en vigueur et payable en douze fois sous forme de forfait mensuel. Ce dernier est fixe et comprend les repas lorsque le placement des enfants.

prévoit, il est valable pour une année, ceci que l'enfant soit présent ou absent.

Les mensualités sont calculées en fonction de la fréquentation de l'enfant sur une semaine et incluent, en ce qui concerne la crèche, 8 semaines d'absence potentielles (fermeture de la crèche, jours fériés, vacances, maladie). En ce qui concerne l'UAPE, le calcul des mensualités se base sur les vacances scolaires.

Le calcul est le suivant:

Crèche:

Tarif hebdomadaire x 44 semaines: 12

UAPE:

Tarif hebdomadaire x 38 semaines: 12

Les dépannages sont facturés en sus.

Les avantages de ce nouveau système sont d'ordre administratif, mais il permet également de faciliter la planification du budget des familles et de déterminer de façon plus précise quelles sont les places libres que l'on peut attribuer aux nombreuses personnes qui sont sur la liste d'attente. Ce système se veut également une incitation pour les parents qui bénéficient d'une place à en assumer l'utilisation. En effet, le coût supporté par la collectivité est important et ne fait qu'augmenter en cas de non-occupation régulière de la place.

Les modifications du règlement portent sur des adaptations liées à l'introduction de ce mode de facturation que l'on souhaite performant.

Les Structures Jeunesse représentées par l'ensemble du personnel remercient les utilisateurs pour la confiance qui leur est accordée et exprimée au travers de l'enquête de satisfaction réalisée à la fin de l'année 2013.

Evolution du tracé AOMC

par **Yannick Buttet**
Président

Le futur de la ligne AOMC dans notre commune se précise. En effet, suite aux travaux de ces dernières années, il est temps de déposer le dossier auprès de l'office fédéral des transports. Le projet retenu a été étudié par des bureaux spécialisés (mobilité, urbanisme, technique ferroviaire) en lien avec les Transports Publics du Chablais puis choisi par les autorités. Concernant le tracé Monthey-Collombey, les exécutifs de nos deux communes se sont accordés et les commissions du conseil général de Collombey-Muraz et Monthey en charge du suivi de Chablais Agglo ont également donné leur feu vert au projet retenu.

Sur le fond, concernant notre commune, le dossier qui sera déposé à Berne vise à déplacer la ligne AOMC le long de la voie CFF. Cela permettra d'une part de libérer le centre du village de Collombey de la présence ferroviaire qui génère

des risques et des nuisances et ainsi de penser différemment l'urbanisme au cœur du village. D'autre part, cela permettra de créer des synergies entre les différents modes de transports publics et d'optimiser le temps de parcours jusqu'à Aigle. Le passage dans le secteur du Corbier devrait se faire en souterrain, ce qui permettrait de maintenir les possibilités de développement en surface tout en supprimant les feux du Corbier.

Le chemin est encore long entre le traitement du dossier par la Confédération et les travaux nécessaires à ce développement, toutefois, des décisions devraient tomber dans les mois à venir. Cela permettra à notre commune de voir plus clair sur l'avenir de sa mobilité et de créer un vrai cœur du village de Collombey où il fait bon vivre.

Sapeur-pompier volontaire

pourquoi pas toi?

Votre corps des sapeurs-pompiers de Collombey-Muraz vous invite cordialement à la journée porte ouverte promotionnelle cantonale du 6 septembre 2014.

Venez nombreux découvrir nos différentes animations devant notre caserne et pourquoi pas peut-être rejoindre nos rangs.



Sentier des blocs erratiques de Monthey et Collombey-Muraz

par Jessica Delaloye
Commission communication

En famille, pour partager un moment de découverte, en amoureux pour flâner entre deux hauteurs ou encore seul pour se ressourcer et se plonger dans un autre temps, venez découvrir le sentier des blocs erratiques.

Cette belle randonnée, d'environ 1 heure 45, selon la cadence, débute à l'hôpital de Monthey avec la Pierre des Marmettes. Tout le long du parcours, des panneaux signalent très bien le chemin à suivre. Avec un niveau de difficulté faible, il est praticable par tout un chacun et presque par n'importe quel temps...

Huit panneaux se trouvent le long du parcours entre Monthey et Collombey-Muraz afin de nous faire découvrir les principaux blocs erratiques, leur origine, leur formation, comment ils sont arrivés ici, de quelle manière ils ont été exploités au fil du temps et enfin leur protection.

Depuis le premier poste situé donc, dans le parking de l'hôpital de Monthey, il faut traverser la ligne du train et la longer par le sentier jusqu'à la

Pierre à Dzo. Une fois reparti, et passé le chemin de carrière, la route monte pour nous permettre de prendre de la hauteur et nous offrir une vue plongeante sur la ville de Monthey mais également un panorama magnifique sur les Dents du Midi et les montagnes alentours.

Arrivé en haut, se trouve la Pierre à Muguet qui nous transporte dans un espace hors du temps. L'endroit est idéal pour le pique-nique ou une tasse de thé!



Notre randonnée continue à travers la forêt et devient de plus en plus sauvage. Une fois le «parcours vita» passé, un sentier agréable, chargé d'odeurs

et accompagné de chants d'oiseaux, nous mène jusqu'à la Carrière de la Barne. En traversant cette Carrière



on peut imaginer toute l'histoire qu'elle renferme. Le quotidien pénible des saisonniers qui ont exploité le granit pour la construction, et ceci sans savoir que des années plus tard ces mêmes pierres seraient protégées.

Nous atteignons le bloc Studer et arrivons en plaine, avec encore l'envie de se laisser porter par ces images venues d'un autre temps.

Nous espérons vous avoir donné envie de venir découvrir ce sentier des blocs erratiques, afin de partager ce qui constitue l'histoire de notre région.

@Collombey_Muraz

Vous twitez?



La dernière édition (décembre 2013) de votre revue communale vous l'apprenait: La Commune de Collombey-Muraz twitte depuis le début de cette année. N'hésitez pas à rejoindre la déjà centaine d'abonnés à notre compte pour découvrir en temps réel l'évolution de votre commune et les informations la concernant, telles que par exemple les décisions importantes du Conseil municipal, des événements particuliers ou des annonces de manifestation.



Centre du village de Collombey – développement et organisation

Une réflexion pour rendre attractif et convivial le centre

par Jean-Pierre Veuthey

Conseiller municipal en charge du dicastère aménagement du territoire



En 2005 déjà, le Conseil municipal a décidé d'une réflexion pour un aménagement harmonieux du centre du village de Collombey.

Il a entrepris une démarche sous forme de concours auprès de différents bureaux d'architectes en vue de mettre en place un outil moderne d'aménagement sous la forme d'un plan de quartier qui devra en finalité être soumis au législatif communal (Conseil Général).

Pour le choix du bureau d'architectes, dans le cadre du concours le Conseil municipal s'est attaché les compétences du service cantonal des bâtiments. Il a aussi associé de près les Transports Publics du Chablais et a impliqué les propriétaires privés en leur proposant une convention de collaboration.

Le souhait fortement exprimé de cette démarche est le réaménagement et la mise en valeur du centre du village avec la formulation du développement d'un plan de quartier concentré sur le centre Est du village en associant les édifices publics, les parcelles privées, les espaces publics et établir des relations fortes entre ces derniers afin d'obtenir, à terme, un espace «centre de village» cohérent et un aménagement de l'espace public convivial.

En juin 2012, une commission d'évaluation a analysé les propositions de cinq bureaux d'architectes qui ont répondu favorablement au concours.

Le choix unanime s'est porté sur le bureau Bonnard & Woeffray de Monthey et sur la recommandation de la commission, le Conseil municipal a aussi retenu ce bureau pour élaborer un projet de plan de quartier avec sa réglementation et ses contraintes.

Aujourd'hui une commission, composée de municipaux et de personnes désignées par les partis représentés au Conseil Général, travaille en relation étroite avec le bureau d'architectes et des bureaux spécialisés (aménagiste, spécialiste en matière de transport, de bruit, etc.) pour proposer les options les plus favorables concernant l'organisation spatiale, l'architecture, la mobilité douce, les lieux de rencontre et toute la réglementation qui doit être mise en place pour assurer le respect des buts et objectifs.

L'avancement de l'étude suit la planification établie. Le Conseil municipal se déterminera sur le projet finalisé et les propriétaires concernés y seront étroitement associés. Comme pour tout projet de cette importance, les services cantonaux seront ensuite invités à se déterminer avant que les procédures d'enquête publique et de décision par le Conseil Général soient entreprises.

Aujourd'hui, en tant que Conseiller municipal en charge de l'aménagement du territoire et de ce dossier, je remercie toutes les citoyennes et citoyens qui donnent de leur temps pour la commission communale, je remercie les bureaux et les professionnels de la branche pour leurs conseils avisés, leurs appuis et leurs compétences.

Je ne peux que me réjouir et espérer que ce projet aboutira en permettant à la collectivité publique de bénéficier d'un outil de travail précieux dont l'application prendra probablement plusieurs années et dépendra des réalités économiques et des potentiels financiers privés ou de la collectivité.

Présentation du projet par le bureau d'architectes

Le projet de requalification du centre du village de Collobey a pour but d'offrir à la population des espaces publics de qualité, conviviaux et fédérateurs, qui à ce jour font défaut.

Le projet est l'occasion de créer un nouvel équilibre entre vide et plein en composant avec le bâti existant et ses bâtiments significatifs tout en introduisant de nouvelles constructions qui complètent l'offre d'accueil et de services du village.

Le projet de plan de quartier propose la création d'une succession d'espaces publics de tailles variables, mais toujours à l'échelle du village. Ces différentes places finement articulées autour des nouvelles constructions permettent de reconnecter les différents lieux, diminuant l'impact de la rue des Dents du Midi pour lier les deux côtés du village.

Le bâti proposé s'inspire des grandes maisons typiques des villages du Bas-Valais. Par leur forme et leur position, ces bâtiments recréent de nouveaux parcours propices à des échanges conviviaux, définissant une nouvelle identité au lieu.

Le bâtiment de l'Etoile, qui présente un état d'obsolescence avancé, laisse sa place à une nouvelle maison. Celle-ci, positionnée en retrait, offre une respiration à l'entrée du village qui invite les habitants et visiteurs à se promener dans les espaces du centre et à découvrir les cafés, commerces et salles communes qui s'implantent au rez-de-chaussée des nouvelles bâtisses. Au cœur du village, à

côté de la maison de commune, la place du village peut accueillir les fêtes et les rassemblements. Dans les nouvelles constructions, les étages supérieurs sont affectés aux logements, logements protégés et bureaux. La mixité des programmes répartis dans le centre favorise les échanges intergénérationnels et le mélange social et culturel.

Les espaces publics reçoivent un revêtement minéral uniforme, des éléments de mobilier urbain complètent leur définition et qualifie leur destination. Une arborisation apporte la touche végétale d'ombrage naturel. Le cœur du village est rendu à la population à la condition de le libérer du parcage des voitures. Un parking souterrain à construire par étape permet de résoudre tant le parcage des futurs habitants que celui des actuels usagers. Une étude de mobilité confirme le dimensionnement des besoins.

Afin d'enrichir encore la séquence des espaces publics, le cimetière désaffecté est aménagé en parc public à dominance végétale. Une nouvelle maison l'habite et l'anime. Afin de préserver un espace suffisant dédié au parc, la maison du cimetière s'implante sur une faible surface au sol. Le bâtiment se distingue par sa hauteur légèrement supérieure au bâti voisin et annonce sa vocation multi-usage, public et logement. Il devient signe dans le village et symbole en mémoire de l'ancienne affectation.

bonnard woefray, architectes



A la découverte de nos alpages

par **Loris Paniz**
Conseiller bourgeoisial

La bourgeoisie de Collombey-Muraz est propriétaire de 7 alpages. Ils sont loués à des paysans qui les exploitent durant l'été pour faire paître leur bétail, de mi-mai à mi-octobre. Ces magnifiques paysages alpestres, sont le fruit du travail de plusieurs générations d'agriculteurs de montagne qui, année après année, les entretiennent. Sans leur labour, il ne suffirait que de quelques décennies pour voir les broussailles, puis la forêt, regagner ces pâturages. Dans ce même but, la bourgeoisie organise chaque année, le dernier samedi du mois de septembre, «une journée de bénévolat pour le maintien du patrimoine bourgeoisial».

Une journée de découverte de ces alpages sera organisée par la bourgeoisie le samedi 30 août prochain où, toutes les bourgeoisies et tous les bourgeois sont cordialement invités.

1. Chalet-Neuf

L'alpage de Chalet-Neuf se situe à une altitude de 1693m. Orienté au nord-ouest et nord-est, il se compose d'env. 113 hectares de pâturage dont 34 boisés. Ce palier d'estivage accueille une soixantaine de vaches allaitantes, leurs veaux et des moutons. Les exploitants actuels de cet alpage, la famille Dominique Vannay, séjournent au chalet de Conches.

2. Conches

L'alpage de Conches, exploité par la même famille, se situe à une altitude de 1687m. Orienté principalement au sud, il se compose d'env. 82 hectares de pâturage dont 22 boisés et comprend également un chalet d'habitation avec une écurie (en prolongement du local réservé au ski-club) et un lac. Sur ce palier d'estivage, on y pratique également le pâturage mixte entre bovins et ovins, comme sur l'alpage de Chalet-Neuf.



3. Chemeneau

L'alpage de Chemeneau se situe à une altitude de 1260m. Cet alpage de basse altitude est orienté principalement au nord-est, il se compose d'env. 11 hectares de pâturage et comprend un chalet d'habitation avec une écurie et de la forêt. Ce palier d'estivage, avec 3 pâtures, est exploité uniquement avec des ovins. Les exploitants actuels de cet alpage sont la famille Dominique Vannay.



4. Grand-Crau

L'alpage de Grand-Crau, exploité par la même famille, se situe à une altitude de 1703m. Orienté principalement au nord-est, il se compose d'env. 44 hectares de pâturage boisé et comprend aussi un chalet de gardiennage, de la forêt et des zones incultes. Ce palier d'estivage est exploité uniquement avec des moutons, qui y pâturent 2 fois durant l'été, après Chemeneau et avant de se rendre à Dreveneuse d'en Bas.



5. Dreveneuse d'en Bas

L'alpage de Dreveneuse d'en Bas, tenu lui aussi par la même famille, se situe à une altitude de 1597m. Orienté principalement au nord, il se compose d'env. 33 hectares de pâturage boisé et comprend un chalet de gardiennage, de la forêt et des zones incultes. Ce palier d'estivage est exploité également avec des moutons qui alpent dans la Combe de Dreveneuse. Ils y pâturent aussi 2 fois durant l'été, après Grand-Crau.



6. Chermeux

L'alpage de Chermeux se situe à une altitude de 1635m. Orienté principalement à l'est, il se compose d'env. 69 hectares de pâturage dont 10 boisés et comprend également un chalet d'habitation avec une écurie, de la forêt, des taillis et des zones incultes. Ce palier d'estivage accueille une cinquantaine de vaches allaitantes. Les exploitants actuels de cet alpage sont la famille Simon Turin.



7. Onnaz

L'alpage d'Onnaz se situe à une altitude de 1706m ; c'est le plus haut. Orienté principalement à l'est, il se compose d'env. 116 hectares de pâturage dont 2 boisés et comprend un chalet d'habitation avec une écurie. Ce palier d'estivage accueille une soixantaine de vaches laitières, une centaine de génisses et quelques porcs. Contrairement à l'alpage de Chermeux, cet alpage est toujours subdivisé en «parcs» dans le but de garantir au bétail un approvisionnement en herbe pendant toute la période estivale, en exploitant les «parcs» les uns après les autres. C'est également le seul alpage qui possède une production artisanale de fromages, vendus directement sur place.

Les exploitants actuels de cet alpage sont la famille Jean-Louis Cathélaz.



Carafe d'eau communale

Eau de Bellevue

par Sandra Cottet Parvex
Conseillère municipale

La diversité du territoire communal allie aussi bien terrains de plaine, coteaux forestiers que «fenêtre» sur le Rhône et étendues montagneuses. Symbolisées par la Pointe de Bellevue, culminant à 2041 mètres d'altitude, nos montagnes recueillent diverses sources dont les eaux convergent vers le réservoir du Noiret.

Dans un clin d'œil au Développement Durable et à la mise en valeur du patrimoine lié à l'eau, notre Commune veut promouvoir la consommation de l'eau du robinet, estampillée «eau de source», et soutenir ainsi le principe de «Boire de l'eau de source pour une action durable».

Action concrète qui se traduit par le lancement de la carafe d'eau communale sous l'appellation «Eau de Bellevue». Elle sera proposée aux établissements publics et aux citoyens, et sera également mise à disposition dans les différents bâtiments communaux. Prix de lancement: Fr. 15.-. N'hésitez pas à commander votre carafe communale via le bulletin de commande que vous trouverez dans les différents établissements publics de notre commune ou directement auprès de l'administration communale (024/473.61.61).



Subvention

pour la rénovation

de vos habitations

Vous songez à rénover votre habitation construite avant l'an 2000? Vous pouvez bénéficier de subventions! Dans le cadre d'un projet tendant à l'efficacité énergétique, la Commune a adressé durant le mois de mai à la quasi-totalité des citoyens propriétaires d'habitations construites avant 2000 dans notre commune, un courrier personnalisé ayant pour but de les sensibiliser à cette opportunité. Y était annexé un flyer explicatif (voir photo). C'est l'occasion de rappeler que la Commune subventionne le 50% (maximum Fr. 700.-) des coûts des audits énergétiques des bâtiments construits «au 20ème siècle» (www.collombey-muraz.ch, section Guichet virtuel, Energie). Pour toute information concernant les subventions disponibles, vous pouvez consulter les sites suivants: www.leprogrammebatiments.ch, www.minergie.ch ou le site officiel du canton du Valais.

Administration communale

Rénovez, Economisez



Commune de Collombey-Muraz
2014



Intéressé par un bâtiment économe en énergie ?

Envie de confort?

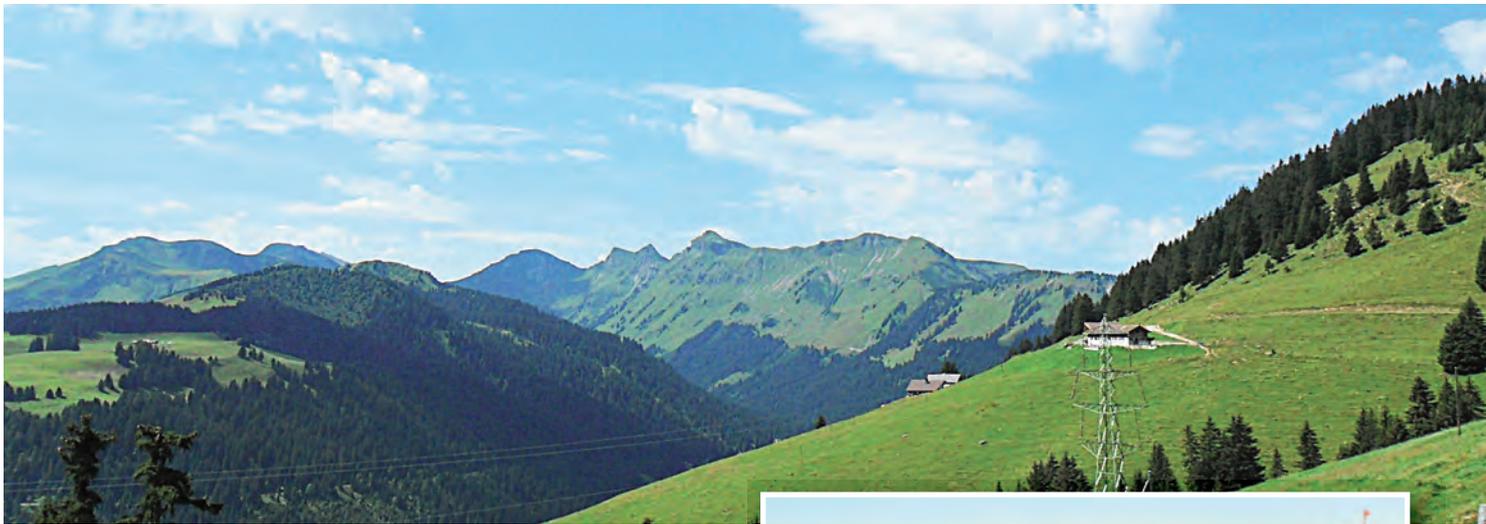
De nombreuses subventions vous aident à franchir le pas de la rénovation écologique!

Programmes de subventions cantonaux et fédéraux **au dos**

2^e édition du Tour de Bellevue

par **Pascale Puipe**

Présidente du comité d'organisation



Magnifique parcours dans un cadre enchanteur, la 2^e édition du tour de Bellevue aura lieu le 21 juin 2014. Goût de l'effort, plaisir de la marche à travers nos sentiers, chemins en majorité sur la commune de Collombey-Muraz sans oublier ceux de Monthey et de Troistorrens.

Une journée de convivialité, de partage dans l'effort et de plaisir pour les yeux au cœur de notre région ô combien riche de découvertes le long des trois parcours proposés.

Cette année une partie de nos bénéfices sera versée en faveur de la Fontanelle, qui sera présente le jour de la course. Diverses animations sont également prévues, notamment le château gonflable modo et la possibilité de tester des rollers qui seront gracieusement mis à disposition pour les jeunes et moins jeunes. La buvette de Chanso sera également ouverte pour le ravitaillement des coureurs et celui de leurs supporters.

Le comité vous attend avec un immense plaisir afin de célébrer ensemble ce 1^{er} jour de l'été.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Inscriptions sur place possibles jusqu'à 30 minutes avant le départ. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.tour-de-bellevue.ch.



Travaux de réfection des voies Monthey - St-Gingolph

Les CFF nous informent de travaux de réfection intégrale des voies entre Vouvry et Bouveret et Bouveret et St-Gingolph, de la réfection du passage à niveau de la Porte du Scex et de la réfection du passage à niveau de la gare de St-Gingolph. Les trains ne pourront pas rouler jusqu'à Vouvry car la gare n'est pas équipée d'installations de sécurité qui permettraient un rebroussement.

Ainsi, la ligne de train Monthey-Bouveret sera fermée complètement du 7 au 25 juillet, à l'exception des weekends (horaires normaux). Les trains seront remplacés par des bus qui circuleront avec un horaire et un tracé modifié. Toutes les informations complémentaires sur le site www.regionalps.ch / module.horaire.cff.ch.

A vos agendas!

par Geneviève Burdet
Conseillère municipale

La commission communale d'animation vous propose de retenir les dates suivantes pour 2014

15 juin

4ème édition de «La Fugue Chablaisienne», avec une halte gourmande et ludique sur le site du Bochet



1 août

Centre scolaire des Perraires dès 18h, concours de pâtisserie, jeux, animations pour les enfants, grillades, raclette, crêpes, boissons, grand feu d'artifice et bal



5 septembre

«Sortie des Aînés» à Lucerne avec une visite sur les rives du Lac des Quatre-Cantons de la verrerie d'Hergiswil. Nos aînés seront guidés à travers un labyrinthe de scènes illustrant l'évolution du travail des verriers et pourront découvrir l'exposition "Formé par le feu" qui présente l'histoire du verre et de la verrerie grâce à une présentation son et lumière.

4 octobre

«Marche communale» en lien avec les 25 ans du Vieux Collombey-Muraz. Trois itinéraires vous guideront à la découverte de nos villages. Des dégustations et les visites de la villa romaine sous l'Eglise de Muraz, du Monastère des Bernardines ou de la station de pompage du Crêt sont également au programme. L'arrivée est prévue sur le site du Bochet avec possibilité de se restaurer

8 novembre

Citoyennes et citoyens, venez découvrir les nombreux talents des artistes et artisans de notre région lors du **Nouveau** «Marché des Arts du Terroir» qui se déroulera de 9h à 20h au centre de Collombey

Artisanes et Artisans, venez-vous faire connaître, inscriptions et informations: www.collombey-muraz.ch/terroir



Venez nombreux à toutes ces manifestations que votre commune organise, tout est mis en œuvre pour vous accueillir et partager des instants conviviaux

Bilan de la 1^{re} année de collaboration avec la police municipale de Monthey (PM)

par Jean-Luc Planchamp
Conseiller municipal

Lil s'avère tout d'abord extrêmement positif en termes de présence sur le terrain, de prévention et d'interventions. A témoin, les chiffres énoncés ci-dessous:

La PM, pour un effectif de 38 personnes, reçoit en moyenne quelques 213 appels par jour soit environ 77'000 par an qui engendrent 3'500 interventions. Elle reçoit en outre au guichet 20'000 personnes par an. Elle gère enfin 450 manifestations.

Sa présence sur notre territoire communal (police-secours uniquement) a été de 3268 heures, soit 9 heures par jour, somme qu'il faut doubler, les patrouilles étant composées de 2 agents.

Elle s'est occupée de recenser, de contacter les 241 commerces et entreprises de notre commune ainsi que les 30 tenanciers d'établissements publics.

Malheureusement, quelques 429 amendes d'ordre ont dû être distribuées, principalement pour des problèmes de stationnement, dont le montant a été rétrocédé entièrement à notre commune.

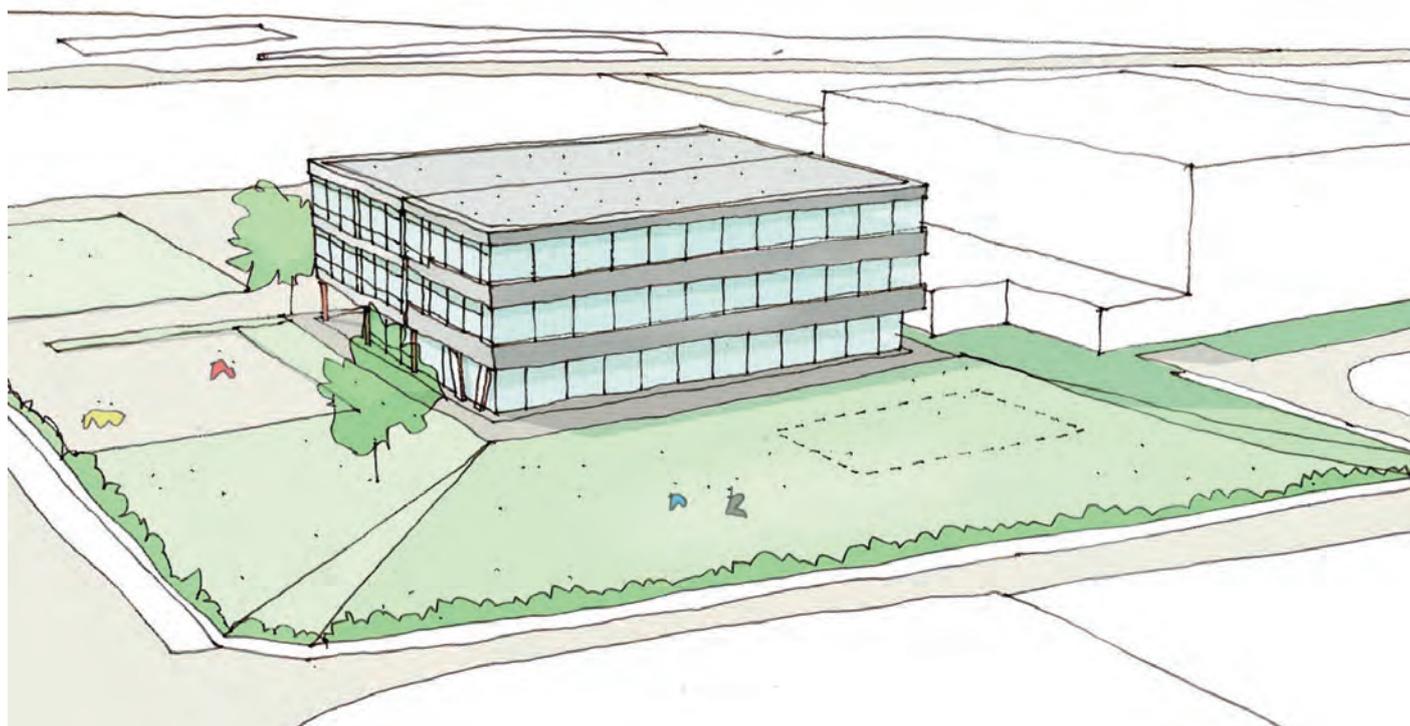
Elle a assuré aussi le soutien aux quelques 74 contrôles de vitesse opérés par la police cantonale en 2013 sur notre territoire.

En résumé, un bilan réjouissant car sa présence sur le terrain est source de sécurité accrue pour notre population grâce à une disponibilité 24h sur 24h, grâce aussi à la proximité des patrouilles pouvant intervenir dans un laps de temps très rapide.

Vous avez besoin de leurs services? N'hésitez pas à les appeler au no 024 475 75 75 car leur mission première, ne l'oublions pas, est la sécurité de nos citoyens.

Le bâtiment scolaire des Perraires s'agrandit et fait peau neuve

par Olivier Turin
Vice-président



En plus de 40 ans, le bâtiment scolaire des Perraires (édifié selon le système CROCS, acronyme de «Centre de rationalisation et d'organisation de constructions scolaires») a vu passer dans ses murs des générations d'élèves, entre la 3^{ème} et la 6^{ème} primaire.

Pour répondre au besoin en salles de classes, le conseil communal a planifié depuis plusieurs années maintenant l'extension de certains de nos bâtiments scolaires. Cette tâche est désormais partiellement réalisée côté Muraz, avec la nouvelle école « Sous l'église ».

Le centre scolaire des Perraires, localisé idéalement au centre de notre territoire communal, va maintenant entamer sa mue et son extension. Le conseil communal a souhaité, en accord avec le canton, maintenir la particularité architecturale de ce bâtiment jadis futuriste et encore bien typé. Le bâtiment actuel sera ainsi doublé côté Colombey-Le Grand, et accueillera, dès la rentrée d'août 2017, 9 salles de classes supplémentaires, à la fois enfantines et primaires. La partie existante de 9 classes également sera par ailleurs entièrement rénovée d'ici 2017.

Le conseil général, compétent pour l'acceptation d'un tel crédit d'engagement, s'est prononcé en sa faveur en séance du 24 mars de cette année.

Les pavillons provisoires seront déplacés et les citernes à mazout évacuée grâce au réseau de chauffage à distance qui remplace d'ores et déjà le chauffage à mazout. Conjugué à une enveloppe Minergie, ce bâtiment sera très efficace du point de vue des économies d'énergie. Conjugué à une sécurisation sismique et à un respect des normes feu actuelles, ce bâtiment présentera un confort optimal pour les élèves et les enseignants.

Deux ans de travaux seront ainsi nécessaires pour réaliser ces travaux, principalement hors période scolaire. Les salles de classes susceptibles de subir des nuisances dues au chantier ne seront pas ouvertes durant cette période.

Cette extension nous permettra de voir sereinement l'avenir de nos institutions scolaires, en termes de disponibilité en salles de classes et de qualité des bâtiments.

La convivialité façon Collombey-Muraz

Deux fois par mois, on mange tous ensemble!

par **Dominique Vogel Farine et Pascal Berrut**

Commission communication et président de l'association

Ils étaient une bonne septantaine les habitants de nos villages venus déguster les premiers Repas communautaires et ils sont repartis enchantés, le sourire aux lèvres!. En février dernier, sous la houlette de Pierre-Yves Plaschy, patron retraité des Iles à Collombey-le-Grand, le chef de cuisine bien connu et réputé a servi avec l'aide des bénévoles de l'Association, lors des deux premières dates, respectivement à Collombey et à Muraz, de succulents menus aux convives, dans une ambiance amicale.

Voici donc l'histoire d'une belle initiative, qui débute par une proposition de Pierre-Yves Plaschy à Yannick Buttet, président de la commune, d'organiser de tels repas. Le retour a immédiatement été positif, mais la municipalité a souhaité qu'une association soit créée. De fil en aiguille, le projet a recueilli de multiples échos favorables. Ainsi les paroisses catholiques des deux villages concernés ont décidé de soutenir l'initiateur du projet en organisant la structure de la future association.

Le 7 décembre 2013, se constitue une association forte de 30 membres sous la présidence et la vice-présidence de Pascal Berrut et Pierre-Andé Lattion. De plus, 45 bénévoles se sont annoncés spontanément pour épauler le comité de 9 personnes, tous s'activant avec enthousiasme à l'organisation des premiers dîners. Au 1er mai 2014, 500 repas ont été servis. Quel beau succès!

Le projet se réalise donc avec l'appui logistique de la Commune, le soutien des paroisses catholiques et protestantes, de SOS futures mères, du Maillon, structure communale de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et le parrainage de Manor Monthey, qui offre généreusement une partie de ses invendus.

La presse locale et le Bulletin paroissial annoncent la nouvelle. Canal 9 s'invite à l'improviste, lors du premier repas à Collombey, le 6 février 2014, pour couvrir l'événement, ce qui fit monter l'adrénaline en cuisine, mais également au sein du comité, qui était dans l'expectative quant à la participation, qui se fait sans réservation.

Le but de l'association est de proposer à tous les habitants de la Commune un repas à partager le premier jeudi du mois dans la salle de la Maison de Commune à Collombey et le dernier jeudi du mois à La Maison du Village à Muraz. Un transport aller-retour est prévu pour toute personne qui peine à se déplacer.

Pour une modique participation de Fr. 7.- ou plus selon les moyens de chacun, la moitié pour les enfants, tout un chacun est ainsi invité à un moment de partage et de convivialité, une magnifique opportunité nous est offerte de concrétiser le «vivre ensemble».



Photos © Bernard Hallet

**Renseignements auprès de Mme Béatrice Lucciarini,
secrétaire de l'Association: 078 / 862 33 57**

Présentation du BBC Collombey-Muraz

par Corinne Espinosa
Secrétaire du BBCM

Le BBC Collombey-Muraz, créé en 1982, est une des nombreuses sociétés actives à Collombey-Muraz. Il compte en moyenne une centaine de membres. Le premier objectif du club découle des statuts du club: il encourage le développement du basket et sa pratique, en particulier pour la jeunesse. Le comité actuel met l'accent sur ce dernier point et concentre ses efforts sur le regroupement des jeunes sous l'appellation «Chablais Basket», en collaboration avec les clubs du Chablais valaisan (Monthey, Troistorrents) et vaudois (Aigle).

Notre 1^{re} équipe, présente dans le championnat suisse de 1^{re} ligue depuis 1992 sans interruption, se veut être la 1^{ère} étape pour un jeune homme dans sa carrière de basketteur. Chaque saison, des jeunes issus du Chablais basket viennent rejoindre cette équipe. Depuis 2 saisons, la totalité des joueurs

évoluant en 1^{re} ligue sont issus de notre formation. Depuis de nombreuses années, nous collaborons avec le BBC Monthey dans le cadre d'un partenariat signé entre les deux clubs sous l'égide de la Ligue Nationale de Basket.

Depuis plus de 20 ans, le club peut s'enorgueillir de n'avoir jamais rémunéré un seul joueur évoluant en 1^{ère} ligue nationale. Seule la passion du basket réunit tous nos membres. Nous nous efforçons de garder une identité familiale où chacun trouvera sa place. Le club offre également la possibilité aux adultes, jeunes et moins jeunes, de pratiquer le basket en 2^e ligue cantonale.

Enfin, nos nombreuses équipes jeunes (M19, M16, M14, M12, M10 et M8) sillonnent la Suisse à travers les championnats cantonaux, romands (COBB) et suisses. A l'heure de la rédaction de ces lignes, la plupart des

équipes sont qualifiées en finales de coupe valaisanne et en play-offs des championnats suisses.

Dès la reprise à la fin août 2014, nous aurons le plaisir d'accueillir votre enfant qui trouvera sa place dans une des équipes du Chablais basket, de 7 à 19 ans! Il pourra, sans engagement, venir «taper le ballon» pour un essai dans l'équipe de sa catégorie. N'hésitez pas à nous rejoindre dans un sport palpitant!

Notre comité actuel se compose de 6 membres.

Pour toute information, contactez notre secrétariat,

cespinosa@bbccm.ch, ou rejoignez-nous sur Facebook

(profil: **bbccm collombey-muraz**).

Pour découvrir notre club ou pour contacter un membre

de notre comité, consultez notre site **www.bbccm.ch**.



M12



M14



M16



M19



2LM



1LNM

Léon Gavillet

par l'administration communale

...46 ans au service de la collectivité

Aussi discret qu'efficace – des qualités essentielles pour le responsable des contributions d'une commune – Léon ne souhaitait pas particulièrement que le journal communal souligne son futur départ à la retraite le 31 juillet prochain. L'administration communale ne pouvait néanmoins déceimment passer sous silence 46 années (oui, vous avez bien lu !) à travailler au service du citoyen. Plutôt que de refaire de

manière lacunaire ce parcours commencé en 1968 en tant qu'apprenti, nous préférons illustrer ces nombreuses années par quelques photos prises au détour des ans.

Cher Léon, le Conseil municipal et toute l'administration communale te souhaite une belle retraite, douce et active. Puisse-t-elle être aussi longue que ton engagement au service de la collectivité.



1968 (adossé bras croisé à la barrière) lors de son entrée à la commune de Collombey-Muraz



1978 les cheveux ont poussé, la barbe aussi sortie familiale de la Commune...



... la précision de son lancer lui permet de remporter de haute lutte une bouteille



Même période - Debout à gauche, sa vitesse balle au pied était légendaire



1988 – il s'assagit, en tout cas en ce qui concerne la coupe de cheveu !



2014 – à la veille d'une retraite bien méritée

1989 - 2014

25 ans de l'association du Vieux Collombey-Muraz



L'association du Vieux Collombey-Muraz est née en 1989 à la suite des festivités du bi-centenaire de la commune qui ont eu lieu en 1988. Un livre sur l'histoire de la commune a été écrit par M. Maurice Parvex à cette occasion.

par **Nicole Ribordy**
Présidente de l'association

Le 15 novembre 1988 sous la présidence de M. Antoine Lation, président de la commune, une assemblée est réunie pour mettre sur pied l'association du Vieux Collombey-Muraz.

Le 5 avril 1989 l'assemblée constitutive a lieu, un président est nommé en la personne de M. Emmanuel Gollut. Un comité est constitué.

Durant ces 25 années passées le Vieux Collombey-Muraz a œuvré sans relâche pour conserver, répertoire, classer: photos, documents, objets, etc.

Des recherches ont été entreprises pour la rédaction de cahiers comme :

- Petite enquête sur nos châtaignes
- Les puits, les fontaines
- Nos sobriquets
- Les lieux-dits

Diverses manifestations

ont jalonné ces années comme :

1997, a marqué les 350 ans de la Communauté des Bernardines par une journée portes ouvertes et une exposition "Ora et Labora" (Prie et Travail)

1999, les 10 ans du Vieux Collombey-Muraz à l'occasion de la fête au village de Collombey avec pour thème une fête médiévale et la participation du Théâtre du Rovra.

2009, les 20 ans d'activité et l'installation dans de nouveaux locaux "Rue Bellevue".

2010, les 100 ans de l'école de Muraz, avec la reconstitution d'une ancienne

salle de classe et une exposition de photos de classe.

Et beaucoup d'autres d'activités....

2014, année des 25 ans. Pour marquer cet anniversaire Maurice Parvex a rédigé un livre qui s'intitule "Souvenirs villageois réunis" qui sera présenté lors des festivités qui se dérouleront les 3-4-5 octobre 2014 sur le site du Bochet à la Cassine.

Le programme sera :

3 octobre à 18h30 Partie officielle, présentation du livre, apéritif avec une partie musicale offerte par la Fanfare «La Villageoise».

Une exposition de photos «Hier & aujourd'hui» sera visible les 3 jours à la Cassine.

Le samedi 4 octobre en association avec la commission d'animation, la marche communale vous invitera à parcourir les 5 villages en visitant les sites intéressants et méconnus pour beaucoup.

Le dimanche 5 octobre, l'exposition de photos «Hier & aujourd'hui» sera visible de 10h00 à 17h00 à la Cassine.

Nous vous invitons à participer aux diverses manifestations qui vous permettront de découvrir les beautés de nos villages, de faire connaissance avec nos activités et peut-être découvrir notre passé et devenir membre du Vieux Collombey-Muraz.



Quelques échos de la bibliothèque

Activités 2014

Le 30 avril, les prix Enfantaisie et Chronos pour les enfants ont été remis au salon du Livre de Genève :

Dada de Germano Zullo pour la catégorie Album et 500 000 euros d'Argent de Poche de Remi Stefani pour la catégorie roman du Prix Enfantaisie ;

Tchao Papy de Laetitia Brauge-Baron a été récompensé par le Prix Chronos.

Traditionnellement les enfants qui ont participé à ses prix se rendent à Genève au salon du livre. Cette année 50 enfants des classes de 6e primaire ont pu visiter le salon et assister à la remise des prix.

Des contes pour les enfants, Né pour Lire pour les bébés et une rencontre littéraire pour les adultes ont jalonné le premier semestre de 2014.

Des suggestions de lecture



Personne ne se sauve tout seul de Margaret Mazzantini Edition Robert Laffont

Delia et Gaetano, 35 ans, séparés, se retrouvent pour un dîner au restaurant. Partagés entre amour, désir et colère, ils évoquent ensemble les souvenirs du passé. A travers ces deux êtres déchirés par des sentiments opposés, l'auteure met en scène les relations ordinaires d'un couple contemporain.

Margaret Mazzantini est née à Dublin et vit aujourd'hui à Rome. Son roman *Écoute-moi* (Robert Laffont, 2004) est un immense succès public et critique (prix Strega). Traduit en plus de trente langues, il a été porté à l'écran, avec Penelope Cruz dans le premier rôle. *Personne ne se sauve tout seul* est son cinquième roman



Le collier rouge de Jean-Christophe Rufin paru aux éditions Gallimard

L'entêtement de Morlac, prisonnier orgueilleux, qui défend son idéal. La patience et l'humanité que déploie Lantier pour sonder cet homme et prononcer un jugement digne. L'amour profond de

Valentine. Celui absolu et dévot du chien pour son maître.

Entre roman de terroir et fable philosophique, ce court roman nous fait réfléchir sur la fidélité, l'amour et l'amitié, l'absurdité de la guerre... Comme un cri d'indignation qui pourrait être entendu de tous, mais qui laisse une place à l'espoir

Jean-Christophe Rufin, est médecin, voyageur, écrivain.



Le Milieu de l'horizon de Roland Buti, éditions Zoé

Été 1976, la grande sécheresse qui sévit pendant des semaines met en péril de nombreuses familles vivant des ressources de la terre.

Cet été-là, l'univers de Gus se dessèche, se craquèle de partout, les animaux sont en souffrance à cause du soleil implacable, les hommes à cause de l'amour qui suit d'autres chemins.

Ce roman a reçu le Prix du public de la RTS en avril 2014.



La plume de l'ours de Carole Allamand aux éditions Stock

Aujourd'hui disparu, Camille

Duval est l'écrivain de génie qui fait la fierté de toute la Suisse Romande. Pourtant, son exil soudain en Amérique et sa parenthèse d'une dizaine d'années, au sortir de laquelle il réécrit mais d'un style radicalement différent, divisent ses biographes. Décidée à découvrir toute la vérité sur cette période pendant laquelle l'écrivain s'est coupé du monde, Carole Courvoisier part pour les USA sur les traces de son auteur fétiche. D'espoirs en désillusions, de déceptions en découvertes, elle finira par faire toute la lumière sur cette affaire.

Carole Allamand est née à Genève. Elle vit actuellement aux USA. «La plume de l'ours» est son premier roman.



Le Droit d'aimer de Anne-Marie Mariani, Editions Kero

«Tu es la fille d'un prêtre et d'une religieuse»

Une révélation qui a changé le cours de la vie insouciant de la jeune Anne-Marie. Après des années de silence, elle a décidé de briser ce lourd secret en écrivant l'histoire de sa famille.

Fin 2012, elle crée l'association Les Enfants du Silence qui a comme projet d'offrir un lieu d'écoute aux personnes ayant le même vécu.

Nouveautés

ROMANS ADULTES

Les âmes perdues

de John Connolly

Central Park

de Guillaume Musso

Qu'attendent les singes

de Yasmina Khadra

J'aime ce qui vacille

de Rose-Marie Pagnard

Un poisson sans bicyclette

de Isabel Ascencio

Murmurer à l'oreille des

femmes de Douglas Kennedy

La nuit de Maritzburg

de Gilbert Sinoué

La vie en mieux

de Anna Gavaldà

Trainée de poudre

de Patricia Cornwell

La demoiselle d'Avignon est

de retour de F. Hébrard et

Louis Velle

Suspect de Robert Crais

Notre vie, disent-ils

de Jacques Attali

Le complot du croissant

de Clive Cussler

Le Viking qui voulait épouser

la fille de soie

de Katarina Mazzetti

La fille qui tombe du ciel

de Simon Mawer
Moi, Michael Bennet
 de James Patterson
Une femme en mauve
 de Lyliane Mosca
L'inconnue du bar
 de Jonathan Kellerman
L'enfant au bout de la plage
 de Linda Olsson
Entre dans ma vie
 de Clara Sánchez
Vengeance en Prada
 de Lauren Weisberger
Persona, Trauma et Catharsis, Trilogie de Erik Axl Sund

Poupées de Chine de Lisa See
Mr Gwyn
 de Alessandro Baricco
Allmen et les dahlias
 de Martin Suter
Son carnet rouge
 de Tatiana de Rosnay
Vers le 8e ciel
 de Charlotte Valandrey
Les montagnes chantaient la liberté de Hélène Legrais
Les âmes perdues
 de Lee Child
Intrigue à Giverny
 de Adrien Goetz

On m'a conçu pour ça
 Henri Olivier Badoux
La légion secrète de Napoléon de William Dietrich
L'arbre d'or de John Vaillant
Solo de William Boyd
Ce sera ton dernier instant
 de Susann Hill

Chouette divorce ! Isabelle Minière
Bouillottes et Cataplasmes
 de Madeleine Ducommun
La crise du milieu de vie
 de Lisbeth von Benedek
Sauvage par nature
 de Sarah Marquis
Les secrets de l'ortie
 de Paul Ferris
Mes huiles essentielles de S. Macheteau et Françoise Rapp
Dölf Ogi de G. Wütrich et André Häfliger

DOCUMENTAIRES

Je ne sais pas utiliser les huiles essentielles de Danièle Festy

Vacances d'été

Du 18 juin au 19 août 2014
 La bibliothèque est ouverte
 chaque mardi de 15h à 19h30

Dès le mardi 19 août

ouverture selon l'horaire habituel les mardis, mercredis et vendredis après-midi

Nuisances sonores par l'administration communale



Avec l'arrivée des beaux jours, les joies de la tonte sont de retour. Si certains restent de fervents défenseurs de la machine à tondre traditionnelle, de plus en plus de propriétaires optent pour des tondeuses robots automatiques et électriques. L'aspect pratique de cette solution n'est plus à démontrer: une fois la surface délimitée et le robot programmé, le tour est joué: «le gazon se tond tout seul!» L'administration communale saisit l'occasion de la parution de la revue communale pour rendre néanmoins attentifs les

propriétaires de tels robots des nuisances sonores qui sont susceptibles d'en découler. Lorsqu'on sait que le bruit émis dans une bibliothèque tranquille est de 40 décibels (dB), 50 dB dans un coin paisible d'un appartement, 60 dB lorsqu'une personne parle normalement à un mètre de distance, 70 dB pour un trafic routier proche et 80 dB quand on passe l'aspirateur, il y a lieu de prendre certaines précautions. En effet, différents robots ont été testés par un magazine spécialisé. Il en ressort qu'en fonction de la marque utilisée, les bruits enregistrés s'élèvent entre 58 et 78 dB.

Sachez que l'article 17 du règlement de police de la Commune s'applique également aux tondeuses robots et qu'il convient par conséquent, en cas de nuisances sonores, de ne les laisser fonctionner qu'entre 7h00 et 21h00, à l'exception des dimanches et jours fériés (utilisation interdite).

Afin de respecter au mieux ses voisins et de vivre en bonne harmonie, nous remercions tous les propriétaires de tels engins pour le respect de ces règles de savoir-vivre. Excellent été à toutes et tous !

Année scolaire 2014 - 2015



Ouverture

Lundi 18 août 2014 - le matin

Clôture

Vendredi 19 juin 2015 - le soir

Congés

Automne

Du mercredi 22 octobre 2014 à midi
au lundi 3 novembre 2014 le matin

Immaculée Conception

Lundi 8 décembre 2014

Noël

Du vendredi 19 décembre 2014 le soir
au lundi 5 janvier 2015 le matin

Carnaval

Du vendredi 13 février 2015 le soir
au lundi 23 février 2015 le matin

St-Joseph

Jeudi 19 mars 2015

Pâques

Du jeudi 2 avril 2015 le soir
au lundi 13 avril 2015 le matin

Ascension

Du mercredi 13 mai 2015 à midi
au lundi 18 mai 2015 le matin

Pentecôte

Lundi 25 mai 2015

Fête-Dieu

Jeudi 4 juin 2015
